



LETTRE D'EAU

Lettre d'information
d'Eau Secours 31
Numéro 10 - décembre 2024

www.eausecours31.fr

UNE BONNE FUITE !

Il ne s'agit pas d'une fuite d'eau, mais celle qui a permis de prendre connaissance, le 15 octobre, d'un rapport confidentiel émanant des inspections générales de trois ministères (agriculture, santé, transition écologique), qui dénonce la dégradation de la qualité de l'eau potable, due à la contamination généralisée par les pesticides et leurs produits de dégradation, appelés « métabolites ».

Le diagnostic est cinglant : « Sans mesures préventives ambitieuses et ciblées, la reconquête de la qualité des eaux est illusoire » et le rapport constate « l'échec global de la préservation de la qualité des ressources en eau pour ce qui concerne les pesticides ».

Le rapport préconise plusieurs mesures d'urgence :

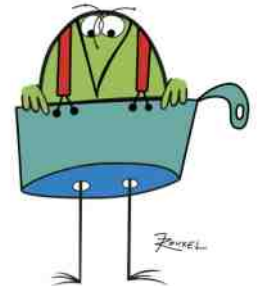
- refonder la politique de protection des captages. Pour rappel, de 1980 à 2019, 12 500 captages ont été fermés, 33 000 restants aujourd'hui.
- si cet objectif n'est pas atteint, interdiction d'usage des produits phytopharmaceutiques sur les aires de captage, avec indemnisation des agriculteurs concernés.
- durcir les règles d'autorisation de mise sur le marché des pesticides en interdisant les usages sur les aires de captage des eaux souterraines.
- renforcer les aides à la conversion à l'agriculture biologique, aux cultures à bas niveau d'intrants.
- permettre aux agences de l'eau de renforcer leurs actions de dépollution en zones rurales, en leur permettant d'augmenter leurs recettes.

Il est déjà scandaleux que ce rapport soit resté confidentiel, mais plus scandaleux encore il prend des mesures qui ignorent ces préconisations. En effet, les budgets se rapportant à l'environnement et à la transition écologique sont systématiquement rabotés. Ainsi le projet de budget 2025 prévoit de ponctionner 130 millions d'euros sur la trésorerie des agences de l'eau.

Un sénateur LR de Haute-Loire propose une loi donnant au ministère de l'agriculture le pouvoir d'homologation des pesticides, et prévoyant la ré-autorisation des néonicotinoïdes (pesticides tueurs d'abeilles) !

Laissons la parole au président national de FNE (France Nature Environnement) : « Dernièrement, le gouvernement a mis à mal toute la réglementation sur les haies et sur les zones humides, il a abandonné la protection et la restauration des cours d'eau, il a simplifié la construction des mégabassines et multiplié les dérogations pour les projets d'élevage intensif. Il a dépénalisé les atteintes à la protection de l'environnement. Dans la loi agricole que l'on nous annonce, le gouvernement veut continuer dans le même sens. On continue d'aller dans le mur : on dégrade les conditions de travail des agriculteurs et agricultrices, on diminue leurs revenus, on les écarte du tissu social local et l'on donne raison à une agriculture industrielle au détriment de l'agriculture biologique, qui est la solution. C'est désespérant. On a perdu 80 % de nos insectes, 30 % de nos oiseaux, en quelques décennies... Que nous faut-il de plus pour réagir ? »

Les devises Shadoks



LA NOTION DE PASSOIRE
EST INDÉPENDANTE DE
LA NOTION DE TROU.

INONDATIONS A VALENCE : UNE MENACE POUR NOUS AUSSI

Ces inondations dramatiques doivent nous remettre en mémoire d'autres inondations : Vaison-la-Romaine en 1992 : 41 morts ; Gard en 2002 : 22 morts ; Var en 2010 : 27 morts ; Allemagne en 2021 : près de 200 morts. Bétonisation excessive et impacts néfastes du modèle agricole productiviste s'ajoutent désormais à la crise climatique. Si la lutte contre celle-ci, avec une réduction drastique du recours aux énergies fossiles, n'est pas réellement engagée, des inondations catastrophiques se produiront à coup sûr, notamment sur le bassin méditerranéen. Inondations mais aussi recul des rivages, pénétration de l'eau salée dans les aquifères, réchauffement 20% plus rapide que le reste du monde, dégradation de la biodiversité dans la mer, migrations de population, etc.

Même peu éloigné de la mer, le bassin de la Garonne en sera affecté inévitablement.

LE COÛT SANITAIRE « EXORBITANT » DU PLASTIQUE

Tel est le titre d'un article du Monde du 15 novembre 2024. Le plastique est non seulement une menace pour l'environnement, mais aussi pour la santé, en particulier par le biais de l'alimentation. Sa production, qui a doublé au cours des vingt dernières années, atteignant 500 millions de tonnes en 2024, devrait atteindre le milliard de tonnes avant 2050 si rien n'est fait. Alors que 10% à peine sont recyclés, les macro-, micro-, et nanoplastiques pénètrent quasiment toutes les parties de notre corps : sang, reins, placenta, lait maternel, testicules, ... et même le cerveau (0,5% de son poids) ! Les perturbateurs endocriniens présents dans les plastiques nuisent à la fertilité, provoquent des cancers, une puberté précoce, des troubles neurologiques, des maladies respiratoires, cardiovasculaires, etc. Le coût sanitaire a été évalué aux seuls Etats-Unis à plusieurs centaines de milliards par an.

Une raison supplémentaire pour cesser de boire de l'eau en bouteilles plastiques, dont la consommation actuelle est dans le monde d'un million par minute. Ces graves problèmes de santé publique ne freinent nullement les collectivités territoriales dans leur volonté d'implanter des usines d'embouteillage d'eau, en particulier en Occitanie : à Alet-les-Bains (Aude) dans le Monts de Lacaune (Tarn), à Montagnac (Hérault).

L'A69 à l'Eau?

Lundi 25 novembre 2024, le rapporteur public -magistrat indépendant dont les avis doivent éclairer les juridictions administratives- se prononce en faveur de l'annulation de l'Autorisation Environnementale du chantier de l'Autoroute A69 pour Absence de Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur RIIPM et contre les dérogations des espèces protégées. Pour tous les opposants du Collectif LVEL c'est une très bonne nouvelle.

Lundi 9 décembre, la justice Administrative donnera sa décision. Pour Eau Secours 31 qui avons alerté à plusieurs reprises la Commission Locale de L'Eau de l'Hers-Mord Girou, les services de l'État et qui avons déposé plainte pour tous les risques de détérioration de l'Eau, nous attendons avec impatience et espoir l'annulation de ce projet inutile et écocide.

Pfas : plus de la moitié des Français consomment une eau contaminée par un polluant éternel, non conforme aux normes de qualité

Selon les informations du Monde, les ressources hydriques françaises seraient massivement touchées par une pollution à l'acide trifluoroacétique (TFA), un « polluant éternel » issu de la dégradation d'un pesticide. Encore une nouvelle qui confirme l'urgence de prendre à bras le corps le dossier de la qualité de l'eau potable par la prévention des pollutions, et non simplement par leur traitement !

Les coupes budgétaires visant les collectivités locales pourraient mettre en danger les projets sur l'eau

Les communes et intercommunalités, dont les budgets sont lourdement amputés, risquent notamment de différer leurs investissements pour prévenir les pollutions, résorber les fuites des réseaux ou pour moderniser les stations de traitement de l'eau potable. Il y a pourtant urgence à agir à l'amélioration de la qualité de l'eau et à la prévention des pollutions. Les récentes révélations concernant les pollutions nouvelles auxquelles nous devons faire face en attestent.

Soutenez l'action d'EAU SECOURS 31

Pour nous permettre d'être encore plus présents dans les actions et combats à poursuivre, pensez à faire un don par chèque ou via CB sur notre site (v.bulletin ci-dessous). Un grand merci par avance!

Nom: _____ Prénom: _____

Adhésion

Adresse: _____

Don

Mail: _____

Adhésion et don

Adhésion: 10€ / Chômeurs, Etudiants, Précaires: 5€ Soutien: 20, 30€ ou +

Chèque à l'ordre de Eau Secours 31 à envoyer à:

Eau Secours 31, s/c CASC, 10 bis rue du colonel Driant, 31400 Toulouse

La cotisation donne droit à une réduction fiscale de 66%/ Pour une cotisation de 30€ vous bénéficierez d'une déduction de 20€ sur vos impôts (dans la limite de 20% du revenu imposable). Nous vous délivrerons un reçu fiscal pour chaque somme versée à l'association

Ou réglez en ligne sur:

www.eausecours31.fr